

TB134-1
19 Juillet 2016

Système d'évacuation de style "colonne montante" **pour les chauffe-eau à évacuation forcée**

Lorsqu'un conduit d'évacuation mural ne peut pas sortir à une hauteur supérieure ou égale à douze pouces (30,5 cm) au-dessus du niveau du sol ou du niveau anticipé de neige, l'installation doit être modifiée pour inclure une déviation vers le haut. Ceci peut être fait en ajoutant une colonne montante au conduit d'évacuation comme le démontre la figure ci-dessous. La longueur équivalente totale maximale du conduit d'évacuation (y compris la colonne montante) doit être conforme aux indications spécifiées dans le manuel d'utilisation du chauffe-eau.

Lorsqu'un conduit d'évacuation incluant une colonne montante est nécessaire, elle peut et risque de produire une condensation excessive dans le système d'évacuation. Il faut donc considérer une pente descendante du conduit d'évacuation vers le chauffe-eau afin d'empêcher l'eau de condensation de se trapper dans le conduit ou un raccord du système d'évacuation. Si l'installation rassemble les conditions où une certaine quantité de condensation peut être produite, un moyen adéquat d'évacuation de l'eau de condensation doit être prévu par l'installateur. L'installation d'une boucle de condensat d'environ 8 pouces (200 mm) de diamètre à l'aide d'un tube en plastique de 1/2 pouce devra également être prévu. Retirer le bouchon et raccordez le tuyau à la prise "drain" intégrée au raccord en caoutchouc installé sur l'ensemble du ventilateur et former une boucle en position verticale (voir le manuel du propriétaire). La boucle du tube doit être remplie d'eau au moins à la moitié avant de faire fonctionner le chauffe-eau. Assurez-vous que l'extrémité du tube se jette dans un drain de plancher adéquat à écoulement libre puisqu'une quantité non négligeable d'eau coulera de l'extrémité. Fixez le tube sur le côté du chauffe-eau.

